VILLE DE BEHREN LÈS FORBACH

Mairie
bd Charlemagne
57460 Behren lès Forbach
Tél. : 03 87 87 67 51
Fax : 03 87 87 49 50
mairie@ville-behren.fr

VILLE DE BEHREN-LÈS-FORBACH

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

5.8. Façades remarquables

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du **09/12/21**

ARRETANT
le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Behren-lès-Forbach

Le Maire
Dominique Ferrau

DOSSIER D'ARRÊT

l'AdT
l'Atelier des Territoires
BUREAU D'ETUDES
B.P. 30104 - 57004 METZ
Tél : 03 87 63 02 00

digitale paysage

Benjamin BOURLIER

BEHREN-LES-FORBACH

Éléments architecturaux des façades remarquables

L’Atelier des Territoires

BEHREN-LES-FORBACH

Situation géographique des éléments remarquables à conserver – **Travail de conseil – Pas de prescriptions réglementaires**

1.	**Maison individuelle**	9 rue de Forbach
2.	**Maison individuelle**	11 rue de Forbach
3.	**Maison individuelle**	22 rue de Forbach
4.	**Maison individuelle**	16 rue de Forbach
5.	**Maison mitoyenne**	14A rue de Forbach
6.	**Maison individuelle**	2 rue de Sarreguemines
7.	**Maison mitoyenne**	8 rue de Sarreguemines
8.	**Maison individuelle**	12 rue de Sarreguemines
9.	**Maison mitoyenne**	13 rue de Sarreguemines
10.	**Maison mitoyenne**	20B rue de Sarreguemines
11.	**Maison mitoyenne**	21 rue de Sarreguemines

12.	**Maison mitoyenne**	15A rue de Sarreguemines
13.	**Maison individuelle**	9 rue de Sarreguemines
14.	**Maison individuelle**	2 rue d'Etzling
15.	**Maison mitoyenne**	1 rue d'Etzling
16.	**Maison mitoyenne**	20 rue de l'École
17.	**Maison mitoyenne**	39 rue de l'École
18.	**Ancien corps de ferme**	37 rue de l'École
19.	**Maison d'angle**	25 rue de l'École
20.	**Maison mitoyenne**	23 rue de l'École
21.	**Maison mitoyenne**	15 rue de l'École
22.	**Maison individuelle**	1 rue de l'École

23.	**Maison mitoyenne**	1 rue de la Chapelle
24.	**Maison mitoyenne**	2 rue de la Chapelle
25.	**Ancien corps de ferme**	19 rue de la Fontaine
26.	**Maison d'angle**	7 rue de la Chapelle
27.	**Ancien corps de ferme**	26 rue de la Fontaine
28.	**Maison mitoyenne**	3B rue du 1er septembre
29.	**Maison mitoyenne**	8 rue du 1er septembre
30.	**Maison individuelle**	2 rue du 1er septembre
31.	**Maison individuelle**	24 rue de Sarreguemines
32.	**École**	rue de la Fontaine
33.	**Calvaire**	rue des Cerisiers
34.	**Église**	rue du Forbach

BEHREN-LES-FORBACH

Descriptif des éléments remarquables à conserver - **Travail de conseil – Pas de prescriptions réglementaires**

1. Maison individuelle

9 rue de Forbach

Construction datant de 1953

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures) ainsi que les volumes et pans de toiture.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres
- Encadrement de porte
- Façades en pierres apparentes
- Toiture à 4 pans

2. Maison individuelle

11 rue de Forbach

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver la différence de couleur des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres surmontés de tympans triangulaires
- Assises des fenêtres moulurées
- Encadrement de porte avec tympan en saillie mouluré
- Oculus quadrilobé
- Soubassement en pierres apparentes
- Chaines d'angle en pierres apparentes

3. Maison individuelle
22 rue de Forbach

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de teintes entre les éléments en relief (encadrements, corniche, chainage…) et les façades.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Bow-windows surmonté d'un balcon
- Soubassement distinct en pierres apparentes
- Chainage d'angle vertical sculpté
- Corniche intermédiaire
- Muret de clôture en pierres apparentes

4. Maison individuelle
16 rue de Forbach

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver la différence de couleur des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de porte
- Encadrements de fenêtres
- Oculus sculpté
- Soubassement en pierres apparentes
- Chaines d'angle et corniche en grès rose

5. Maison mitoyenne
14A rue de Forbach

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade sur rue (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements d'ouvertures droits moulurés
- Marquise abritant la porte d'entrée
- Soubassement distinct en bossage
- Chaine d'angle

6. Maison individuelle
2 rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver la différence de couleur entre les encadrements et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements d'ouvertures moulurés avec appuis en saillie (pour les fenêtres)
- Avant-corps central de la façade avec chien assis marquant l'entrée
- Perron d'accès à la porte d'entrée
- Soubassement distinct en grès rose
- Corniche sous toiture
- Pierres d'angle marquant les arêtes des façades

7. Maison mitoyenne

8 rue de Sarreguemines

Maison datant de 1922

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade sur rue (rythme et taille des ouvertures).
Conserver les différences de teintes des encadrements et des ornements par rapport à la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres droits avec reliefs. Appuis de fenêtres saillants
- Encadrement de porte avec fronton sculpté
- Corniche sous toiture
- Chien assis à l'étage
- Perron d'accès à la porte d'entrée
- Ferronneries des fenêtres et du garde-corps du perron
- Chaines verticales
- Soubassement avec bossage

8. Maison individuelle

12 rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade sur rue (rythme et taille des ouvertures).

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de porte et de fenêtres droits avec clef et appuis en saillie
- Toiture à quatre pans

9. Maison mitoyenne
13 rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et la façade.
Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres sculptés avec appui en saillie et corbelets
- Encadrements de portes moulurés
- Corniche
- Chaine d'angle

10. Maison mitoyenne
20B rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures) de la partie droite de la façade sur rue (les modifications plus récentes de la partie gauche étant en désaccord avec l'ensemble architectural initial de la façade).

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements des fenêtres de la moitié droite de la façade principale avec appuis en saillie et corbelets
- Bandeau filant le long des appuis de fenêtres à l'étage
- Encadrement de la porte d'entrée avec tympan sculpté
- Chaine d'angle
- Corniche sous l'égout de toiture

11. Maison individuelle
21 rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver la différence de teinte entre les encadrements et les reliefs par rapport à la façade.

Éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres moulurés avec appui en saillie avec petits corbeaux
- Corniche sous l'égout de toiture
- Soubassement distinct en pierres apparentes
- Chaine d'angle

12. Maison mitoyenne
15A rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements droits des ouvertures
- Corniche sous toiture

13. Maison individuelle

9 rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition des façades (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et la façade sur rue.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements des ouvertures avec arc surbaissées et clefs
- Oculus quadrilobé
- Corniche sous toiture
- Soubassement en pierres apparentes avec soupiraux
- Chaine d'angle vertical

14. Maison individuelle

2 rue d'Etzling

Habitation datant de 1899

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements en grès rose et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements droits des fenêtres et de la porte principale avec corniches et appuis en saillie
- Soubassement en pierres apparentes avec soupiraux
- Corniche sous l'égout de toiture

15. Maison mitoyenne
1 rue d'Etzling

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements en grès rose et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements droits des fenêtres et de la porte principale avec corniches et appuis en saillie
- Œil-de-bœuf
- Corniche sous l'égout de toiture
- Soubassement en pierres apparentes avec soupiraux
- Chaine d'angle en pierres apparentes
- Encadrements de la porte de grange et de l'ouverture de l'ancien grenier

16. Maison mitoyenne
20 rue de l'École

Construction datant de 1878

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver la différenciation de la coloration des encadrements et de la façade principale.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de porte droit dans son ensemble, avec tympan et corniche
- Encadrements de fenêtres.
- Oculus quadrilobé

17. Maison mitoyenne
39 rue de l'École

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver la différenciation de la teinte des encadrements et de la façade principale.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de porte droit dans son ensemble, avec tympan et corniche
- Encadrement des fenêtres
- Soubassement en pierres apparentes

18. Ancien corps de ferme
37 rue de l'École

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de la teinte des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de la porte d'entrée dans son ensemble, avec tympan et corniche
- Encadrement des fenêtres
- Encadrement de la porte charretière de la grange en arc plein cintre
- Petites ouvertures au-dessus de la porte de la grange

19. Maison d'angle
25 rue de l'École

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver les différences de teintes des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres et de porte droits
- Œil-de-bœuf
- Petite ouverture avec la croix de Lorraine
- Toit en croupe

20. Maison mitoyenne
23 rue de l'École

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Conserver les différences de teintes des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de porte sculpté dans son ensemble, avec tympan
- Encadrement de fenêtres en arc surbaissé avec clef
- Chaine d'angle

21. Maison mitoyenne
15 rue de l'École

Remarques générales :
Conserver la différenciation de ton entre les encadrements de fenêtres et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres avec appuis et corniche en saillie
- Soubassement en pierres apparentes

22. Maison individuelle
1 rue de l'École

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et ornements en grès rose et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Soubassement en pierre
- Chaine d'angle
- Bandes horizontales sur toute la hauteur du rez-de-chaussée de la façade sur rue
- Encadrement de la porte principale
- Encadrements moulurés des fenêtres
- Corniche d'assise filante marquant les fenêtres de l'étage sur la façade principale
- Corniche sous l'égout de toiture

23. Maison mitoyenne
1 rue de la Chapelle

Construction datant de 1906

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures), excepté la travée de gauche.
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements droits des fenêtres et de la porte principale avec corniches et appuis en saillie
- Soubassement en pierres apparentes avec soupiraux
- Chaine d'angle en pierres apparentes
- Corniche sous l'égout de toiture

24. Maison mitoyenne
2 rue de la Chapelle

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver les volets battants

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de la porte principale avec tympans et corniche en saillie
- Encadrement des fenêtres
- Corniche sous l'égout de toiture
- L'ensemble de l'escalier d'accès à la porte d'entrée

25. Ancien corps de ferme
19 rue de la Fontaine

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de la teinte des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de la porte d'entrée dans son ensemble, avec tympan sculpté et corniche
- Encadrements des fenêtres
- Encadrement de la porte charretière de la grange en arc plein cintre avec clef sculptée
- Œils-de-bœuf au-dessus de la porte de la grange

26. Maison d'angle
7 rue de la Chapelle

Construction datant de 1953

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de la teinte des encadrements et de la façade.
Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Soubassement distinct
- Chaine d'angle
- Encadrements droits des fenêtres et de la porte principale
- Lambrequin (frise sous l'égout de toiture)
- Corniche sous l'égout de toiture
- Mur pignon mouluré
- Décorations en relief entre les fenêtres du RDC et de l'étage

27. Ancien corps de ferme
26 rue de la Fontaine

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition des façades (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et les façades
Conserver les volets battants

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements de fenêtres droits
- Encadrement de la porte principale dans son ensemble
- Calvaire
- Chaine d'angle
- Boutisses en saillie et petites ouvertures sur le mur pignon
- Toit en croupe

28. Maison mitoyenne
3B rue du 1er Septembre

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et les façades .

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de la porte principale avec corniche en saillie
- Encadrements des fenêtres

29. Maison mitoyenne

8 rue du 1er septembre

Remarques générales :
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et les façades

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements droits des fenêtres avec corniches et appuis en saillie

30. Maison individuelle

2 rue du 1er septembre

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade sur rue (rythme et taille des ouvertures).
Conserver les différences de teintes des encadrements et des ornements par rapport à la façade.
Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrement de porte avec fronton circulaire sculpté
- Encadrements de fenêtres droits avec reliefs. Fenêtres avec appuis et corniches en saillie (+fronton circulaire sculpté à l'étage)
- Corniche sous toiture
- Chien assis à l'étage
- Perron d'accès à la porte d'entrée
- Ferronneries du garde-corps du perron
- Chaines verticales
- Soubassement avec bossage

31. Maison individuelle
24 rue de Sarreguemines

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition des façades (rythme et taille des ouvertures) ainsi que les volumes et pans de toitures.
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et les façades.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Soubassement distinct
- Encadrements de fenêtres droits
- Encadrement des ouvertures (balcon et porche d'entrée) en arc surbaissé avec clef

32. École primaire
Angle rue de l'École et rue du 1er Septembre

Remarques générales :
Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Conserver la différenciation de couleur entre les encadrements et les façades.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :
- Encadrements droits des fenêtres (avec tympans en saillie à l'étage sur la façade sur rue)
- Bandeaux d'assises filants marquants les fenêtres des étages et du rez-de-chaussée
- Œil de bœuf

BEHREN-LES-FORBACH

Descriptif des éléments remarquables à conserver - **Travail de conseil – Pas de prescriptions réglementaires**

33. Calvaire

Rue des Cerisiers

34. Eglise Saint Blaise

Angle rue de Forbach et rue du 1er Septembre

Église néo-gothique, construite en 1910.